



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de La Bostonnais qui se tenait le 16 mai 2016 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église dans la Municipalité de La Bostonnais à 19 h 00. La rencontre se déroulait sous la présidence du maire suppléant Michel Sylvain, les conseillères Renée Ouellette, Marie-Élizabeth Courtemanche et le conseiller Pierre-David Tremblay. La directrice générale Josée Cloutier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Correspondance**
 - 3.1 Correction lettre de démission M. Baugée
- 4. Affaires nouvelles**
 - 4.1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
- 5. Période de questions**
- 6. Tour de table des conseillers**
- 7. Clôture de l'assemblée**
- 8. Levée de l'assemblée**



N° de résolution
ou annotation

2016-05-22

1. Ouverture de la séance

L'ouverture de la séance est adoptée sur proposition du conseiller Pierre-David Tremblay et secondée par la conseillère Renée Ouellette.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition du conseiller Pierre-David Tremblay et secondée par la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche.

3. Correspondances

3.1 Correction lettre de démission M.Baugée
Monsieur François Baugée remet au conseiller municipal une autre lettre de sa démission en y apportant les correctifs suivants ;

- Date de la lettre de démission remis le 5 mai 2016;
Était dattée du : 4 mai 2017
Correctif apporter : 12 mai 2016
- Prise d'effet de la dite démission ;
Était inscrit : 1^{er} juin 2016
Correctif apporter : 12 mai 2016

4. Affaires nouvelles

4.1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a droit à une subvention du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal au montant de 15 000\$;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été demandée à la compagnie Renoflex;

CONSIDÉRANT QU'IL a lieu de faire installer des glissières de sécurité à (4) endroits dans le rang Sud-est afin d'assurer une sécurité routière;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Marie-Élizabeth Courtemanche

APPUYÉ PAR : Renée Ouellette

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil et le maire suppléant

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux d'installation des glissières de sécurité installée sur le rang Sud-est au montant de 21 010.48\$ tx exclue pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Que la différence de 6010.48 \$ soit puisée à même le fond des carrières et sablière.



N° de résolution
ou annotation

10. Période de questions

11. Tour de table des conseillers

12. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

PROPOSÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

APPUYÉ PAR : Le conseiller Pierre-David Tremblay

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h02

Michel Sylvain, maire suppléant

Josée Cloutier, directrice générale